

Chers Bernardaises et Bernardais,

Je tiens à vous remercier de vous être déplacés le 15 mars lors de l'élection municipale dans un contexte anxiogène lié au COVID-19. Les mesures barrières mises en place au bureau de vote ont été parfaitement respectées.

Les résultats obtenus sont les suivants :

La nouvelle équipe rajeunie s'inscrit dans la continuité des précédentes.

A votre écoute, elle s'emploiera à mettre en œuvre le programme des six prochaines années.



Nombre d'inscrits	1017
Nombre de votants	446
Nombre de suffrages exprimés	412 (92%)

Cependant, lié à la situation sanitaire grave que nous vivons, elle ne prendra ses fonctions que fin mai au plus tôt, après l'avis du Conseil Scientifique qui se tiendra le 23 mai.

En attendant cette date d'installation du nouveau Conseil Municipal, c'est l'ancienne équipe qui reste en fonction pour gérer les affaires courantes de la commune.

Depuis le mardi 17 mars 12 H 00, le Président de la République a ordonné le confinement, renouvelé le 27 mars jusqu'au 15 avril. Cette mesure est contraignante mais indispensable pour réduire la propagation du virus et éviter la saturation des services d'urgences.

Merci à toutes et tous de votre engagement dans cette démarche indispensable qui nous permettra peut-être de conserver dans notre région une pression virale modérée.

Un grand merci aux personnels soignants qui sont en première ligne, et plus largement à tous ceux qui contribuent à maintenir l'indispensable pour la société : l'alimentation, la santé et l'éducation.

Prenez soin de vous, de votre famille et de votre entourage.

Le Maire, Loïc CHUSSEAU

FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Pour éviter la propagation du virus, la commune a décidé de fermer ses accueils physiques.

Cependant, l'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi. Vous pouvez également joindre nos services par mail (mairie@lebernard.fr).

La continuité des services techniques est assurée en journée du lundi au vendredi.

Pour les services scolaires et périscolaires, l'école des Dolmens étant fermée, nos agents sont placés en autorisation spéciale d'absence.

ACTIONS DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un premier SMS a été transmis le vendredi 20 mars pour informer les personnes inscrites des nouvelles mesures de confinement.

Toutes les « personnes fragiles » figurant sur l'annuaire de crise, selon leur inscription, sont contactées régulièrement afin de connaître leurs difficultés et leurs besoins.

Selon ce recensement, un service d'aide peut être mis en place selon les besoins par la commune et/ou le département.

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste des destinataires d'informations dans le cadre du PCS ou sur l'annuaire de crise, veuillez-nous le faire savoir par mail (mairie@lebernard.fr) ou par téléphone (02 51 33 30 69). Une fiche d'inscription vous sera transmise pour disposer de vos coordonnées.

Des informations sont régulièrement mises à jour sur le site internet de la commune www.lebernard.fr.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

-  **Se laver très régulièrement les mains**
-  **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
-  **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000** (appel gratuit)

VENDEE GRAND LITTORAL : CORONAVIRUS, LES EQUIPES MOBILISEES



- *Les services s'adaptent :*

Pour joindre les services de la Communauté de Communes, le contact téléphonique ou mail doit être privilégié. L'accueil continue ainsi d'être assuré au 02 51 207 207 et contact@vendeegrandlittoral.fr.

Pour les autres services vous trouverez les coordonnées ci-dessous. Les modalités d'accueil peuvent être modifier en temps réel sur le site www.vendeegrandlittoral.fr.

Vos contacts par service :

- **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** 02 51 207 207 ou spanc@vendeegrandlittoral.fr
- **Service Urbanisme (Autorisation du Droit des Sols)** instruction.ads@vendeegrandlittoral.fr
- **Relais Assistants Maternels (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (La Marelle)** 06 33 13 67 96 / 07 71 32 08 64 ou r.a.m@vendeegrandlittoral.fr
- **Médiathèques Vendée Grand Littoral** mediatheques@vendeegrandlittoral.fr
- **Office de Tourisme Destination Vendée Grand Littoral** contact@destination-vendeegrandlittoral.com

- *Déchets :*

La collecte en porte-à-porte est maintenue mais les déchetteries sont fermées. Concernant les déchets verts, les habitants doivent les conserver à domicile jusqu'au retour à la normale. La Communauté de Communes met à disposition, sur son site internet, un guide pratique permettant d'apprendre à réaliser des paillis végétaux (paillis de pelouse, de feuilles épaisses, ...). La collecte des bornes textiles est interrompue. Il est recommandé de conserver ses textiles à domicile en attendant le retour à la normale.

La Recyclerie de Talmont-St-Hilaire, ainsi que les permanences « déchets » (demande de carte, de bac...) sont fermées. En cette période exceptionnelle, il est fait appel au civisme de chacun.

- *Entreprises :*

La crise du Coronavirus a bouleversé la vie des entreprises. Dans cette période exceptionnelle, le service Développement Economique se tient plus que jamais à disposition des entreprises et met à disposition toutes les informations et ressources nécessaires pour connaître les différents dispositifs mis en place pour les accompagner dans cette période difficile.

- *70 000 masques pour nos personnels soignants et de secours :*

Le 22 mars, par l'intermédiaire de l'entreprise PROLASER, la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral a commandé 70 000 masques. Le 30 mars, les premiers masques de cette importante commande sont arrivés sur le territoire.

Cette commande s'inscrit dans **une démarche collective, aux côtés de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé, pour collecter un maximum de masques** FFP2 et chirurgicaux et les mettre à disposition des personnels de santé et de secours.

Les 70 000 masques achetés par Vendée Grand Littoral vont maintenant être **distribués prioritairement aux établissements de santé du territoire.**

Pour Vendée Grand Littoral, cette action de solidarité vise à **soutenir et protéger tous ceux qui, dans cette crise inédite, s'engagent au service des autres** et notamment des plus fragiles.

INFORMATION

La Boulangerie « L'Instant Gourmand » va rouvrir ses portes après la convalescence de notre boulanger Christian, le mercredi 1^{er} Avril. Il ne manquera pas de « repartir du bon pied » ! 😊
Attention nouveaux horaires : Tous les jours de 7h00 à 13 h30.

PRENEZ SOIN DE VOUS